



*pour une planète vivante**

WWF France

Bois de Boulogne
1 carrefour de Longchamp
75016 Paris
France

Standard : 01 55 25 84 84

Fax : 01 55 25 84 74

Communiqué de Presse

Paris, le 18 novembre 2009

Préparation de Copenhague 2009 : mauvaise nouvelle, l'Europe se décide pour une Directive Bâtiments au rabais

Bruxelles, Belgique – La révision de la Directive sur la Performance Energétique des Bâtiments, finalisée hier, n'est pas à la hauteur des ambitions de l'Europe pour Copenhague. L'accord qui a été trouvé ne reflète pas de réelle volonté d'arrêter la gabegie énergétique des bâtiments en Europe, malgré leur responsabilité en Europe de 40 % de la consommation énergétique et de 36% des émissions de Gaz à Effet de Serre.

La nouvelle directive était pourtant présentée comme une petite révolution, avec à terme une obligation faite aux nouveaux bâtiments d'atteindre pratiquement le « Zéro Energie » et de se fournir en en énergies renouvelables à un « niveau très significatif ». L'application de cette mesure, moins ambitieuse que la mesure du Grenelle pour des Bâtiments à Energie Positive en 2020, a été repoussé à 2021. Elle ne concerne de plus qu'un petit pourcentage du parc de bâtiments, qui se renouvelle en effet que d'environ 1% par an. Pour l'écrasante majorité du parc, les bâtiments existants, les objectifs et des échéances clairs de rénovation énergétique demandés aux Etats Membres sont cruellement absents. Rien non plus du côté de fonds dédiés par l'Europe ou les Etats Membres afin de mettre sur les rails ce grand chantier.

«Le texte n'inclut même pas de clause garantissant que les Etats Membres à la traîne engagent une amélioration de leur réglementation thermique » déplore Arianna Vitali, spécialiste Energie à l'European Policy Office (EPO) . « Les citoyens européens risquent donc de continuer à payer pour réchauffer, plus que leur logement, le climat.»

Contacts :

Arianna Vitali -WWF European Policy Office (EPO), tel : 0032 2 743 88 16
Julie Delcroix- WWF France, tel : 01 55 25 84 41

Contacts presse

Camille Lajus, Responsable relations presse : 01 55 25 84 61 – clajus@wwf.fr
Marie Feydeau , Attachée de Presse : 01 55 25 84 70 – mfeydeau@wwf.fr

** for a living planet®*

Reconnue d'Utilité Publique par le décret du 24 mars 2004 et bénéficiant des articles 5 et 20 de la loi du 23 juillet 1987.

Faites un geste pour la planète : réduisez votre empreinte et soutenez le WWF

Retrouvez-nous sur www.wwf.fr